

Le département de LEA réuni en jury le 14 janvier 2009 demande le retrait du projet modifiant le statut des enseignants-chercheurs. Nous refusons la hiérarchisation entre recherche et enseignement que ce projet implique. Nous refusons en particulier que l'enseignement soit considéré comme une sanction.

Nous demandons le retrait du projet de réforme de la formation des enseignants et nous demandons aux conseils centraux de l'université Jean Monnet de ne faire remonter aucune maquette au Ministère.

Nous refusons les 900 suppressions de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche et la précarisation et l'externalisation de l'emploi à l'Université. Nous exigeons que tous les postes supprimés à l'université de Saint-Etienne soient restitués.

Il a été décidé par vote à bulletin secret de surseoir aux délibérations et aux consultations de copies.